

Le décumul financier adopté dimanche par le Parti socialiste est juridiquement boiteux

LE RÉSUMÉ

Tout député PS exerçant un mandat local devra le faire à titre gratuit, ont tranché dimanche les militants socialistes.

Tel est le **décumul financier** voulu par le PS.

Un hic: en **Wallonie, c'est interdit**. Pour l'instant du moins.

BENOÎT MATHIEU

C'était le petit suspense de dimanche dernier. En matière de décumul, quelle règle allait s'appliquer le Parti socialiste, réuni en congrès sur le rivage du lac de l'Eau de l'Heure? Les militants avaient deux options.

Petit a: le décumul des mandats. Intégral. C'était l'option poussée par quelques ténors, dont Paul Magnette, sentant bien qu'il y avait urgence pour le PS à prendre une mesure forte sur le terrain (miné) de la gouvernance. Député? Pas bourgmestre, ni échevin, ni président de CPAS. Et inversement. Petit b: le décumul des rémunérations. À 52% des voix, signe d'un parti déchiré, les militants ont opté pour ce système voulant qu'un député PS faisant partie d'un exécutif local (on rappelle la trinité concernée: bourgmestre, échevin et président de CPAS) exerce ce mandat à titre gratuit. Bref, qu'il ne cumule pas les rémunérations.

Le PS a tout de même musclé la mesure. Pas question de cumuler les mandats pour ceux présidant à la destinée d'une commune de plus de 50.000 habitants - rejoi-

gnant ici la posture adoptée par le MR. Et, comme promis en janvier 2017 déjà, le plafond salarial que ne peut dépasser un élu socialiste est ramené de 150% à 100% de l'indemnité parlementaire. En ce compris tout mandat dans une structure reposant sur un financement public. Pas un mot, par contre, sur les revenus privés des mandataires.

Il va falloir convaincre

Si la mesure peut en laisser certains sur leur faim, elle risque aussi de se confronter à la légalité, comme l'indiquait hier La Libre. «Un mandataire local ne peut renoncer à son traitement», indique l'Union des villes et communes de Wallonie, en renvoyant vers le Code (wallon) de la démocratie locale et de la décentralisation. Que dit cette bible des mandataires locaux? Elle plafonne les rémunérations à «une fois et demie l'indemnité parlementaire», 150%, pas 100%. Second écueil: pas question de renoncer à ladite rémunération. Conclusion: pour que la décision PS puisse voir le jour, il va falloir dénicher une majorité en ce sens au Parlement wallon. Or on ne peut dire que le PS ait la main, ces derniers temps. Il va falloir convaincre, ou admettre que la proposition est boiteuse.

Et à Bruxelles? Nous avons posé la même question à l'Association des villes et communes de Bruxelles, de même qu'au cabinet du ministre-président Rudi Vervoort (PS). Sans réponse, pour l'heure. Mais, à première vue, ni la nouvelle loi communale, née en 1988, ni l'ordonnance de janvier 2006 sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires bruxellois ne semblent l'interdire.

Au PS, on ne s'émeut guère de ce flou artistique. L'idée était d'avancer en matière de décumul - pour les voies légales, on verra bien après. «Nous avons jusqu'en octobre 2018 pour mettre cela en œuvre.» Que cela passe par rallier d'autres partis à la cause, ou à jouer seul dans son coin - rien n'interdit par exemple à des mandataires d'effectuer des dons.

EN ATTENDANT DÉFI

Les négociations politiques étaient plutôt au point mort, ce week-end et lundi. Comprenez: il ne s'est pas passé grand-chose, si ce n'est des contacts informels entre présidents de parti - du moins, ceux qui ont, d'une façon ou d'une autre, la main. Lundi, le bureau politique d'Ecolo a **confirmé le mandat des deux coprésidents**, à savoir poursuivre la discussion sur les thèmes éthiques, avant d'aborder toute question relative à une éventuelle coalition gouvernementale. Échéance: 21 juillet. Revendications éthiques: c'est surtout du côté de chez DéFI que l'on regardait, hier. C'est que le parti d'Olivier Maingain, pas moins raide qu'Ecolo sur le thème de la gouvernance depuis le début de la crise, devait formaliser ses exigences et les soumettre au vote de ses militants. Et pendant ce temps, **au MR? On commence à s'impatienter** un brin, en redoutant que PS et cdH ne tentent tout de même de faire passer de justesse certains dossiers au Parlement wallon, allocations familiales et éléments de réforme fiscale en tête.

52%

Le combat a été serré entre le **décumul des mandats et celui des rémunérations**. Le second l'a emporté, à **52% des voix des militants**.

Barré par les militants, le décumul des mandats n'est pas encore mort

Il faut s'accrocher pour y voir clair dans l'armada de mesures que le PS a concoctées, parfois dans une certaine panique, depuis l'éclatement des scandales à répétition. Un congrès par-ci, une tornade éthique par-là, sans oublier des congrès à tour de bras.

On essaie de faire le point. Dimanche, les militants du PS ont tranché et opté pour le décumul financier (lire ci-contre), empêchant leurs élus de cumuler les rémunérations, mais pas les mandats - on simplifie. Ce qui ne signifie pas que le décumul intégral des mandats ne bouge plus; il faut dire que certaines fédérations, dont la bruxelloise, étaient en faveur de la formule. Bruxelles, donc. La patronne du PS a déjà annoncé son intention d'aller plus loin - ce que le congrès de dimanche n'interdit en rien. Pour elle, ce

décumul financier, ce n'est qu'une première étape, et Laurette Onkelinx espère pouvoir dégager, d'ici le 21 juillet, une majorité au Parlement bruxellois afin de faire du décumul des mandats une réalité.

Dimanche, le PS a aussi acté l'interdiction de tout cumul dans une commune de plus de 50.000 âmes, ainsi que le plafonnement des

rémunérations à 100% de l'indemnité parlementaire - et cela, c'est une concrétisation d'une promesse formulée dès l'aube de 2017.

En janvier, déjà malmené par les affaires, le PS dégainait une série de 21 mesures relatives à la gouvernance et l'éthique. Dont on se demandait un peu ce qu'elles étaient devenues. Eh bien, certaines se sont retrouvées dans la «tornade éthique» lancée fin avril par

le gouvernement wallon, visant notamment à instaurer une plus grande transparence au sein des structures publiques - intercommunales en tête. En juin, un premier congrès venait compléter la donne, en creusant le thème de la transparence (cadastre des mandats, publication des listes de présence, création d'un registre des lobbyistes). Autant de propositions pour lesquelles le PS compte déposer des textes législatifs. Et enfin, le congrès de dimanche, qui clôt le chapitre de ces 21 mesures et tranche la question du décumul. Enfin, presque. Puisque visiblement, une partie des troupes estime que l'aventure éthique n'est pas terminée. On ne peut pas dire que le PS est resté les bras ballants. De là à parler de clarté... **B.M.**